



Sur fond d'air pollué

Dans le difficile contexte des relations sociales actuelles, Patrick Galpin, au nom du Syndicat Unifié, de la CFDT et la de CGT, a, en préambule à cette réunion, fait à Bruno Mettling la déclaration suivante :

"Vous envisagez, au cours de cette séance, de nous parler de valeurs et notamment celles que vous voulez voir inscrites au fronton de nos établissements. Vous aurez du mal à nous convaincre après les derniers épisodes que nous venons de vivre en matière de relations sociales. En effet, jamais dans notre groupe celles-ci n'auront été si déplorables voire délétères. Ce n'est pas la récente conclusion d'un accord ultraminoritaire sur le droit syndical qui pourra améliorer un dialogue social moribond. Pourtant, alors qu'il a toujours été source de progrès pour le groupe et que des voix s'élèvent aujourd'hui pour souhaiter son renforcement au plan de la nation, c'est à sa régression que vous travaillez ! Cette méthodologie qui consiste à faire table rase du statut social des salariés et à restreindre de façon drastique les moyens de leurs représentants vous conduira nécessairement à des lendemains difficiles. Sachez aussi que votre frénésie à vouloir réduire à néant la représentation du personnel dans l'espoir de la rendre plus docile est irréaliste. Vous n'obtiendrez rien en procédant de la sorte, et ceux qui croyaient pouvoir profiter de l'aubaine en apposant leur paraphe en seront pour leurs frais car nos trois organisations (Syndicat Unifié, CFDT, CGT) ont d'ores et déjà décidé de s'opposer à l'accord sur le droit syndical qui vient d'être signé. Ainsi tout le monde sera logé à la même enseigne.

Le syndicalisme est avant tout l'indépendance. Le syndicalisme défend historiquement des valeurs, il continuera à le faire longtemps. Il le faisait déjà avant vous, il le fera encore après vous".

Résultats 2001 du Groupe : alarmants !!!

Sur le résultat consolidé du Groupe, le PNB croît de 4,5%, le résultat brut d'exploitation de 26%, la capacité bénéficiaire de 18%. la misère quoi ! D'autant qu'en 2001, notamment en fin d'année, l'environnement financier était taxé de "difficile". De là à en déduire que ces résultats plus que confortables sont dus à l'accroissement de l'activité et donc au travail des salariés, il y a un pas que nos dirigeants se refusent à franchir. De la mauvaise foi intellectuelle ? Non, une simple réalité capitalistique ! Le coefficient d'exploitation diminue de 4,5 points. Normal, notamment avec le rush sur les commissions des services bancaires (+12,5%) et avec une augmentation des charges de personnel la plus ridicule de tous ces chiffres (+2,3). La fameuse modernisation du système de rémunération, tant souhaitée par nos employeurs, devrait encore augmenter ces écarts dans les années à venir,

... et toujours au détriment des salariés.
Rien de bien social !

Eulia : attention travaux...

La machine financière est en route. La constitution de la holding s'effectue suivant le plan de marche. Rien à commenter ou bien qui ne saute aux yeux pour l'instant. Côté organisation, des chantiers sont en cours sur la gestion d'actifs, la banque privée, le secteur public territorial et l'immobilier (externalisation d'actifs). Hormis l'installation dans les locaux, rien n'est vraiment finalisé. Au pire certains dossiers n'en sont qu'au stade de la réflexion. Que les personnels du Groupe ou de la Holding se rassurent : aucun chantier n'est prévu en matière sociale. Conclusion : Eulia, c'est avant tout du fric mais surtout pas des hommes et les Caisses d'épargne, dans la même logique, une simple banque de détail à son service exclusif.

.../...



Information au Comité de Groupe sur le rachat du Crédit Foncier de France :
la CNCE condamnée

Le Comité avait engagé une action en justice pour information tardive lors de l'acquisition du CFF par le Groupe. Par jugement rendu au TGI de Paris, "il a été reconnu que le Président du Comité n'avait pas rempli les obligations qui étaient les siennes dans le cadre de l'information due au Comité de Groupe au moment de l'acquisition du CFF". Jugée en civil, la CNCE est condamnée à verser des dommages et intérêts pour quelque 2300 euros. Si cela pouvait lui servir de leçon !

Portefeuilles de liquidités : le goût du risque mal renseigné

Enron, Swissair, Sabena, Crown Cork, que des valeurs sûres ! Les dirigeants de 9 Caisses d'épargne n'ont pas fait dans la dentelle en investissant dans ces entreprises pour un total cumulé de 101 millions d'euros. C'est drôlement rentable de n'avoir que des financiers à la tête de nos établissements ! Le taux de provision a quand même été "limité" à 82,4% (en clair près de 89 millions d'euros de bouillon garanti). Notre supposé partenaire privilégié (la CDC) ne subira pas d'impact. Oui, vous avez bien lu, pas d'incidence financière. La CDC s'était désengagée avant que ces compagnies ne donnent quelques signes de faiblesses. Elle n'a pas jugé utile d'en alerter la Caisse nationale. Entre membres d'une même *famille*, ce petit secret n'est pas très urbain !

En comparaison, le réseau a consacré 20 millions d'euros dans les PELS soit 5 fois moins que l'engagement de 9 caisses dans des entreprises soit en faillite soit véreuses. Il est vrai que, contrairement à l'esprit de la loi, les dirigeants de la CNCE avaient demandé aux caisses de limiter leur investissement dans les missions d'intérêt général. Le motif : inculquer des principes de "saine gestion" dans cette affectation de résultats. Véridique !

Air Calin : la participation des salariés en chute libre ?

Le Groupe se lance dans l'investissement de deux avions dans cette compagnie de Nouvelle Calédonie (Air France est actionnaire majoritaire). Sur la ligne Tokyo Nouméa ! Au point où le Groupe en est dans ses choix,

pourquoi pas ! L'investissement porte sur 218 millions de dollars. Le montage financier suppose une augmentation de capital de la compagnie par le Groupe et un refinancement des aéronefs via un prêt du CFF. L'intérêt pour le Groupe (et donc des caisses qui s'engageront) réside dans une simple opération de défiscalisation portant sur 75% du montant total de l'investissement. La participation des salariés sera donc impactée à due proportion de l'investissement de leur caisse. Interpellée sur cet aspect par le Comité de Groupe, la Caisse Nationale n'a pas voulu prendre l'engagement de neutraliser ces opérations dans les calculs de la participation.

Informatique : Convergence à plusieurs vitesses

Un point a été réalisé sur l'avancement des travaux de fusions des différentes plate-formes informatiques :

?? **SIRIS** : le volet social a été signé apparemment sans trop de difficultés. Quelques refus de mobilités ont été recensés mais une solution devrait être trouvée prochainement.

?? **RSI** : les discussions entre les partenaires sociaux continuent. Un point d'achoppement perdure du fait que le personnel d'un des centres souhaite conserver ses avancées sociales qu'il ne retrouve pas dans les projets présentés.

?? **Arpège** : tout reste à faire. Cette plate-forme est toujours en cours d'évolution. D'ailleurs, elle vient de perdre récemment la CE Auvergne au profit de SIRIS.

?? Une 4^{ème} plate-forme est en train de voir le jour avec pour objectif :

- de faire "dialoguer" les systèmes entre eux,
- d'assurer l'interface entre les plate-formes, les filiales et le développement des produits nationaux
- une supracommunauté avec comme objectif cible l'unicité des applicatifs.

Cet objectif pourrait rapidement déboucher sur un rapprochement des plate-formes existantes ; ce que la CNCE se défend bien d'envisager... pour l'instant !

Nouveau secrétaire du Comité de Groupe

Alain Parra n'ayant pas souhaité renouveler ses mandats locaux quitte le secrétariat du Comité de Groupe. Il est remplacé par Michel Ricard, actuellement secrétaire du Comité d'entreprise de la Caisse d'Épargne Val de France Orléanais.

La délégation du Syndicat Unifié au Comité de Groupe

